

COVID-19 et consommation récréative de drogues

Effets de la pandémie de COVID-19 sur les
comportements de consommation et le
marché illégal des drogues

—

Rapport final du sondage auprès des consommateurs récréatifs de drogues

Période d'évaluation: 16.04.2020 – 31.05.2020

Mentions légales

Éditeur

Infodrog
Centrale nationale de coordination des addictions
Eigerplatz 5
CH-3007 Berne
+41 (0)31 376 04 01
office@infodrog.ch
www.infodrog.ch

Auteurs

Dominique Schori, Infodrog
Stefano De Simone, Infodrog

Relecture

Lucia Galgano, Infodrog

Traduction

Célia Bovard, Infodrog

© Infodrog 2020

Table des matières

1	L'essentiel en bref	4
2	Situation initiale	5
2.1	Déplacement de la consommation	5
2.2	Changements sur le marché des drogues	5
2.3	Changement dans le comportement d'achat.....	5
3	Méthodologie	6
4	Composition de l'échantillon	6
5	Résultats	7
5.1	Prévalence à 12 mois	7
5.2	Prévalence et fréquence de consommation à 30 jours	7
5.3	Influence sur les comportements de consommation	9
5.4	Changement dans le comportement d'achat.....	11
5.5	Changements sur le marché illégal des drogues.....	12
5.6	Motivation au changement et effets de la crise du COVID-19 sur le bien-être général.....	13
6	Discussion	14

1 L'essentiel en bref

- De mi-avril à fin mai 2020, Infodrog, en collaboration avec différents services spécialisés, a mené un sondage auprès des consommateurs récréatifs de drogues sur les effets de la pandémie de COVID-19 sur leur comportement de consommation et le marché des drogues.
- Au total, 604 personnes ont participé à l'enquête.
- Pendant la période de l'enquête, il était interdit d'organiser des événements. C'est pour cette raison que la consommation de substances de prédilection dans ce setting a diminué (par exemple les stimulants tels que la MDMA ou les amphétamines).
- On observe en même temps un glissement relativement fréquent de la consommation vers l'alcool, le cannabis et le tabac chez les personnes interrogées.
- Lors de l'achat de substances illégales, environ un quart des personnes interrogées en achetaient de plus grandes quantités à la fois, probablement par crainte que le marché illégal des drogues ne s'effondre pendant la pandémie de Coronavirus.
- La plupart des personnes interrogées n'ont pas perçu de changements de prix sur le marché des drogues illégales ou n'ont pu fournir aucune information à ce sujet.
- Selon les personnes interrogées, le marché des drogues a peu changé malgré les mesures telles que la fermeture des frontières et les contrôles systématiques aux frontières¹. La qualité et la pureté des substances illégales semblent être restées stables la plupart du temps, certains répondants ont fait état d'une réduction de l'offre ou du choix des substances.
- Environ 40% des répondants à l'enquête ont prévu de réduire leur consommation globale pendant la pandémie.
- Environ la moitié des personnes interrogées ont déclaré que la pandémie de COVID-19 et ses restrictions ont eu une influence négative sur leur bien-être. Un quart d'entre elles ont en revanche rapporté une influence positive.

¹ Cette hypothèse est étayée par de nombreuses autres sources de données, voir p. ex. : https://www.infodrog.ch/files/content/corona/bulletin-marche-des-drogues-et-covid-no1_fr.pdf

2 Situation initiale

Fin février 2020, la pandémie de COVID-19 a également touché la Suisse. Les mesures prises par les autorités fédérales pour contenir le virus ont eu et continuent d'avoir des conséquences sur tous les domaines de la vie. Selon les experts, les mesures drastiques prises par la Confédération depuis la mi-mars ont eu un impact significatif sur les personnes qui consomment principalement des substances psychoactives illégales à des fins récréatives, les consommateurs récréatifs de substances psychoactives. Les effets de la pandémie devraient se répercuter au moins aux trois niveaux suivants.

2.1 Déplacement de la consommation

Une diminution de la consommation de substances qui sont principalement prises dans le cadre de fêtes ou pour leur spectre d'effets en compagnie d'autres personnes (p. ex. MDMA/ecstasy) était attendue. On a en même temps supposé que la consommation allait se déplacer vers des substances telles que l'alcool ou le cannabis, qui sont souvent consommées à la maison et/ou de manière solitaire. Il n'était pas non plus évident de savoir de quelle manière les mesures de la Confédération affecteraient la santé psychique et donc potentiellement aussi le comportement des consommateurs.

2.2 Changements sur le marché des drogues

Avec la réintroduction de contrôles systématiques aux frontières, la fermeture de certains postes frontaliers, l'interdiction généralisée d'entrer dans un pays européen et la forte diminution du commerce transfrontalier, on s'attendait en mars à ce que le marché international de la drogue soit également touché. Une éventuelle pénurie de l'offre sur le marché aurait pu inciter les dealers à couper davantage les substances ou à se tourner vers de nouvelles substances inconnues ou beaucoup plus dangereuses. On craignait par exemple qu'en cas de pénurie sur le marché, l'héroïne ne soit détrônée par des opioïdes synthétiques beaucoup plus puissants comme le fentanyl, ce qui pourrait avoir des conséquences fatales pour les consommateurs.

2.3 Changement dans le comportement d'achat

En mars, avec les recommandations de la Confédération de respecter les distances physiques et de rester à la maison, on a supposé que les consommateurs récréatifs de drogues achèteraient plus souvent leurs substances en ligne, parce qu'ils n'avaient plus de contacts ou seulement des contacts limités avec leur dealer. On soupçonnait également que la crainte d'un effondrement imminent du marché illégal des drogues pourrait conduire à des «achats de précaution», phénomène qui a été observé pour d'autres produits au plus fort de la pandémie.

Afin de vérifier ces hypothèses, Infodrog, en collaboration avec différents services spécialisés pour les consommateurs récréatifs de drogues², a décidé de réaliser un questionnaire en ligne et de le diffuser sur les pages d'accueil et les médias sociaux de ces services spécialisés. Nous souhaitons ainsi contribuer à une meilleure compréhension de l'effet de la pandémie de COVID-19 et des mesures prises pour lutter contre elle sur la consommation et le comportement d'achat des consommateurs récréatifs ainsi que sur le marché illégal des drogues.

² Eve&rave Schweiz, Rave it safe Berne, Saferparty Streetwork Zurich, Saferdance Bâle, Nuit Blanche? Genève, dannoch Lugano

3 Méthodologie

Les questionnaires en ligne, disponibles dans les trois langues nationales, ont été distribués à travers des sites web, des forums en ligne ou les médias sociaux³. Le lien vers le questionnaire en ligne était mis bien en évidence sur les médias sociaux ainsi que sur les sites utilisés par les consommateurs récréatifs et les personnes ont pu remplir le sondage de manière indépendante et anonyme. Parfois, les questionnaires ont été remplis lors de drug checkings, qui ont repris progressivement leur activité depuis la fin du mois d'avril⁴. Étant donné que l'achat, la possession et la consommation de substances psychoactives illégales constituent des infractions à la Loi fédérale sur les stupéfiants et les substances psychotropes, une attention particulière a été accordée à la protection de l'anonymat des personnes interrogées. Par conséquent, ni les adresses IP ni d'autres informations personnelles n'ont été recueillies.

4 Composition de l'échantillon

Du 14 avril au 31 mai 2020, 604 personnes ayant indiqué qu'elles résidaient en Suisse ont participé au sondage. 314 questionnaires ont été remplis en allemand, 240 en français et 50 en italien. 85 réponses n'ont pas pu être prises en compte pour l'évaluation parce que les informations fournies étaient incomplètes ou non plausibles. Au total, 519 questionnaires ont été analysés.

L'âge médian des personnes ayant participé à l'enquête était d'environ 29 ans, ce qui est un peu plus élevé que l'âge moyen du groupe cible participant à l'enquête annuelle régulière menée auprès des consommateurs récréatifs de drogues (en 2019, l'âge médian était de 25,4 ans)⁵. Environ 65 % des répondants étaient des hommes. Avec 34%⁶, la proportion de femmes, est légèrement supérieure à celle de l'enquête annuelle régulière auprès des consommateurs récréatifs de drogues (en 2019, la proportion des femmes s'élevait à environ 30%).

³ Questionnaire: https://www.infodrog.ch/files/content/corona/Fragebogen_Bericht_Freizeitdrogenkonsum_Covid-19_f.pdf

⁴ Pour des informations actualisées sur les drug checkings en Suisse, voir <https://www.safezone.ch/alertes-actuelles.html>

⁵ <https://www.infodrog.ch/fr/themes/nightlife-et-consommation-recreative-de-drogues/questionnaire.html>

⁶ Le restant 1% est constitué par d'autres catégories.

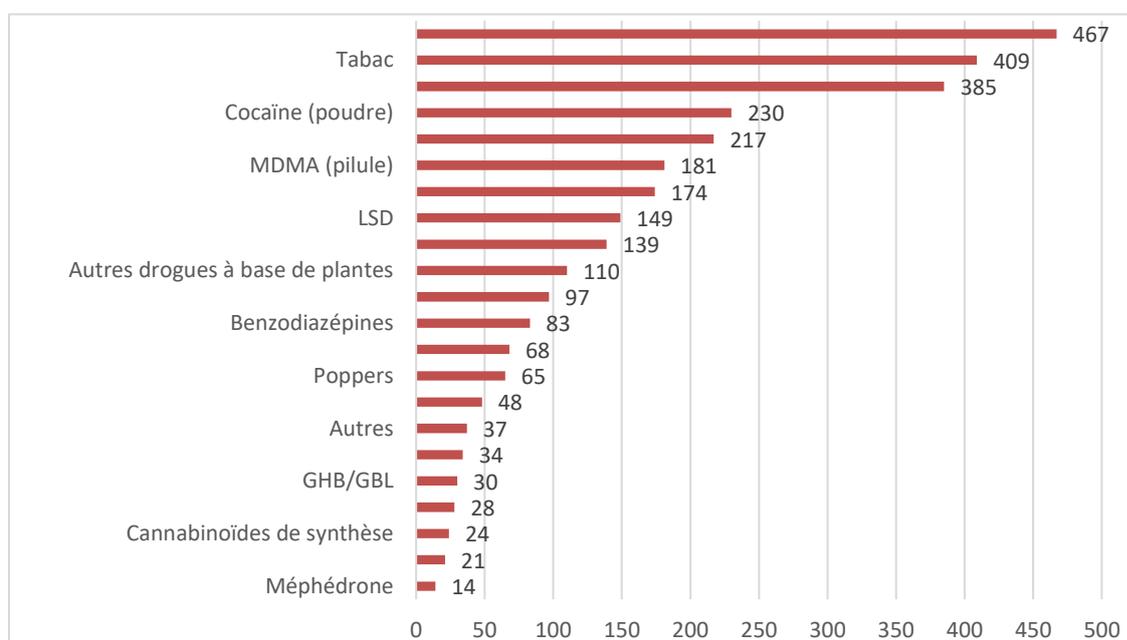
5 Résultats

5.1 Prévalence à 12 mois

Comme le montre le graphique 1, au cours des 12 mois, les répondants ont le plus souvent consommé les substances psychoactives légales, alcool et tabac ainsi que des produits à base de cannabis, comme la marijuana ou le haschisch. Environ 9 personnes interrogées sur 10 (n=467) ont déclaré avoir consommé au moins une fois de l'alcool au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête, environ 8 personnes sur 10 (n=409) du tabac. Trois quarts des personnes interrogées (n=385) ont déclaré avoir consommé au moins une fois des produits à base de cannabis au cours des 12 derniers mois. Également environ trois quarts (n=398) d'entre elles ont consommé de la MDMA (poudre/cristaux et pilules).

Parmi les autres substances psychoactives illégales, la cocaïne (44% de tous les répondants), les amphétamines (34%), le LSD (29%) ou la kétamine (27%) étaient les substances les plus souvent consommées.

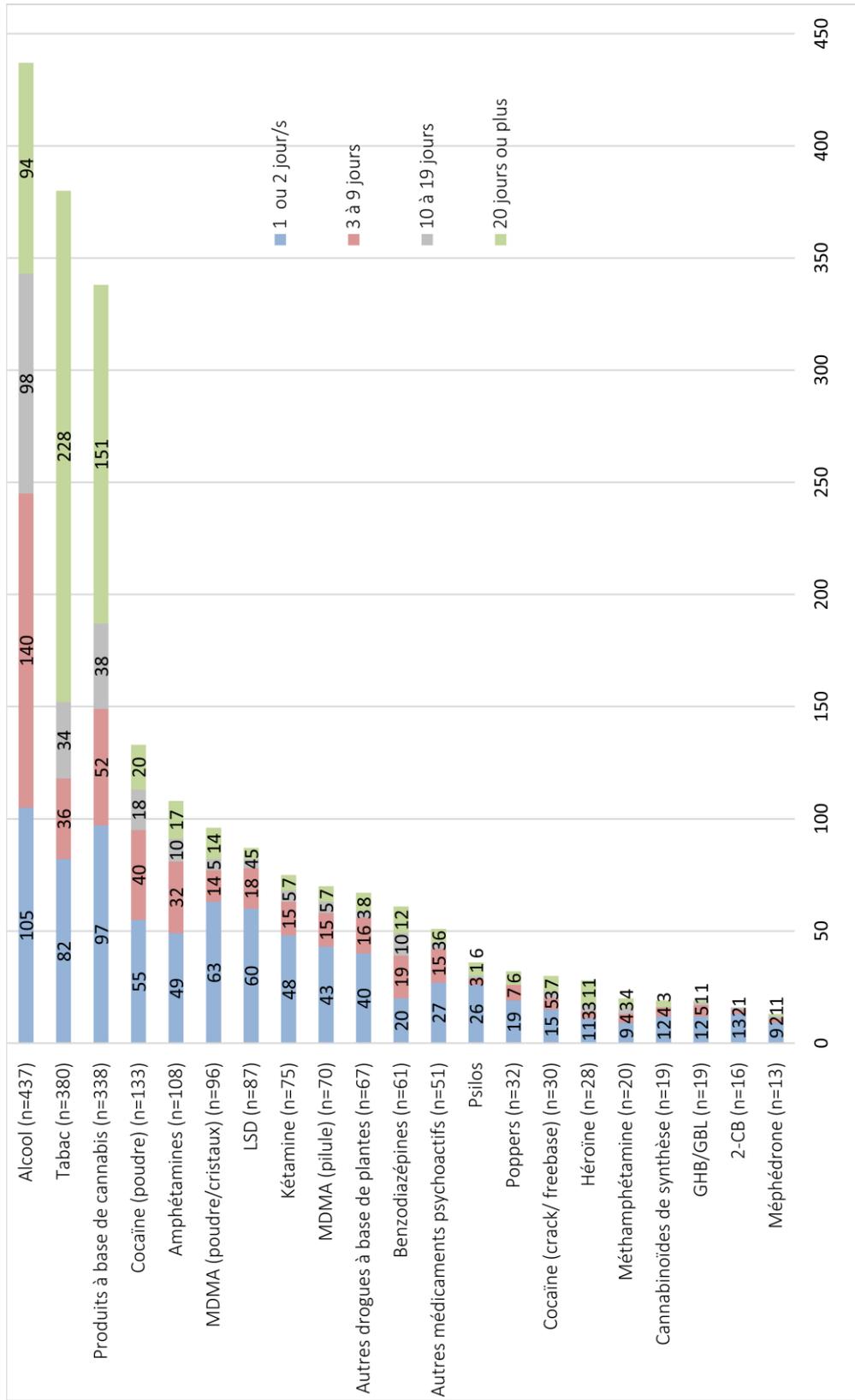
Graphique1: Prévalence à 12 mois, n=519



5.2 Prévalence et fréquence de consommation à 30 jours

La prévalence à 30 jours montre un profil similaire. Au cours des 30 derniers jours précédant l'enquête, les personnes interrogées ont le plus souvent consommé les substances légales alcool et tabac, suivies des substances illégales produits à base de cannabis, cocaïne, MDMA/ecstasy ou amphétamines. Dans l'ensemble, on constate ici que notre groupe cible consomme des substances psychoactives (surtout illégales) beaucoup plus souvent que la population générale. La fréquence élevée de la consommation de nombreuses substances illégales veut aussi dire que le groupe cible est exposé à un risque potentiellement élevé en cas de changements significatifs sur le marché illégal des drogues.

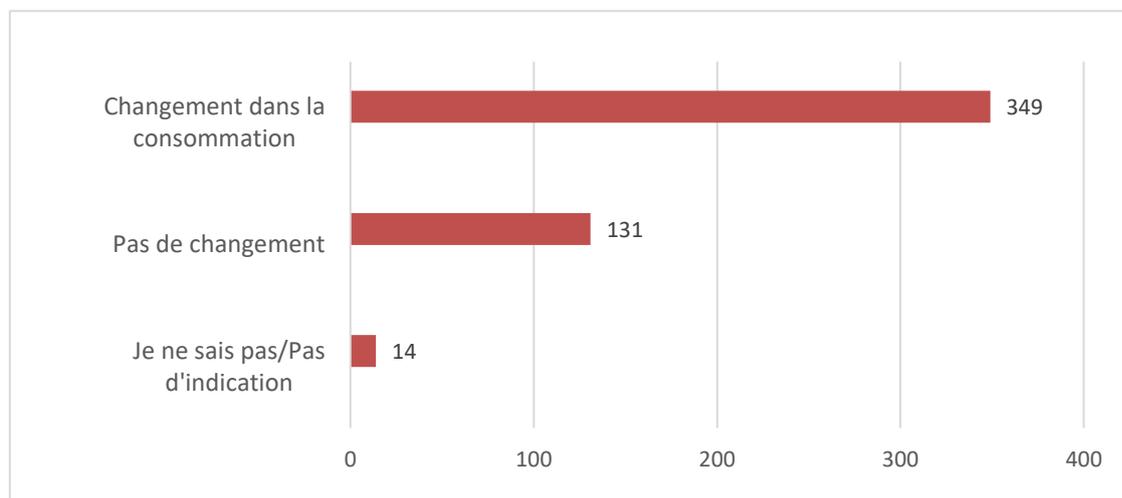
Graphique2: Prévalence à 30 jours et fréquence de consommation (nombre de jours avec consommation de la substance), n=519



5.3 Influence sur les comportements de consommation

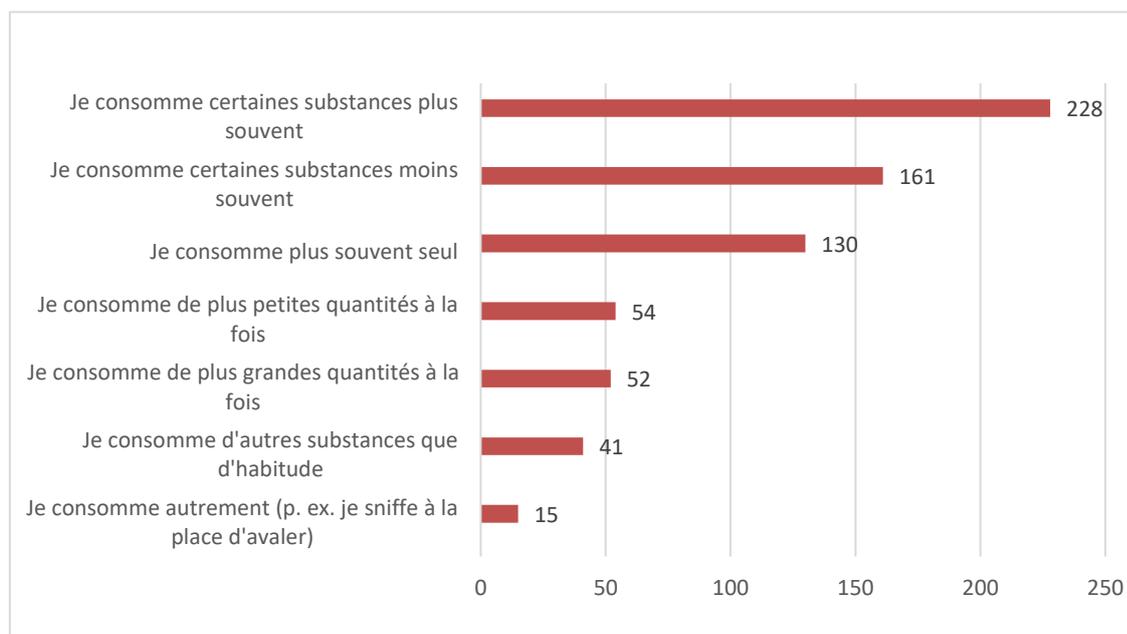
La pandémie de COVID-19 semble avoir eu une influence sur le comportement de consommation de la plupart des répondants. En effet, environ 70% des personnes interrogées ont déclaré que la pandémie ou les mesures et restrictions qu'elle a entraînées avait modifié leur comportement de consommation (voir le graphique 3).

Graphique 3: Influence de la pandémie de COVID-19 sur le comportement de consommation, n=494



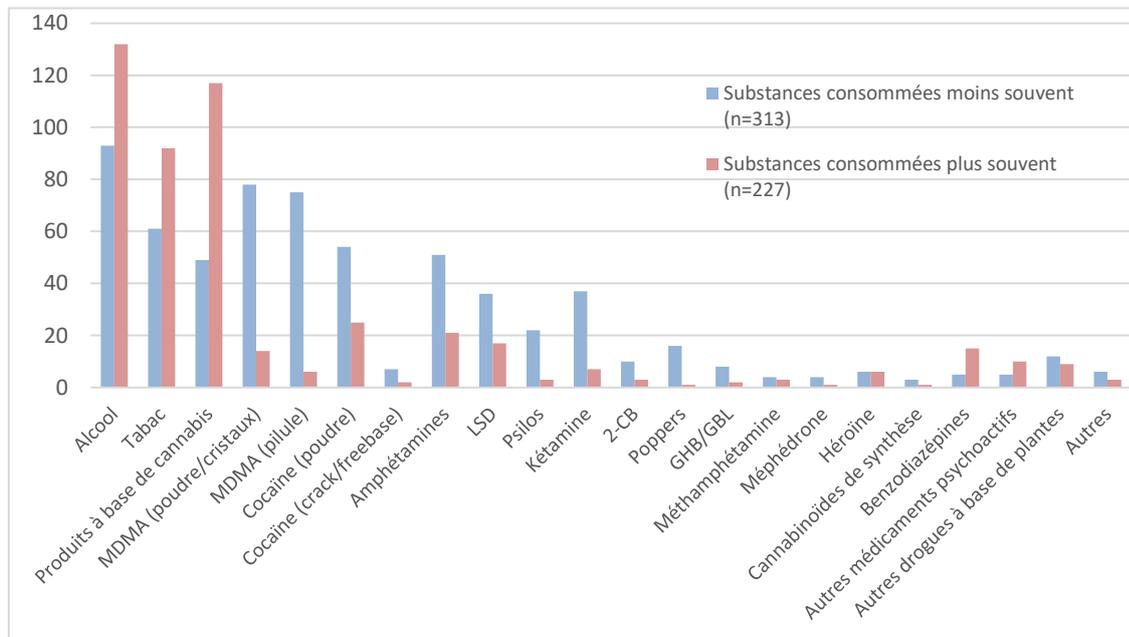
Environ la moitié des personnes interrogées (n=228) ont déclaré qu'elles consommaient certaines substances plus souvent qu'avant le début de l'épidémie de COVID-19 en Suisse. Un tiers des personnes interrogées (n=161) ont déclaré qu'elles consommaient certaines substances moins souvent depuis l'épidémie de COVID-19. Environ un quart d'entre elles ont déclaré qu'elles consommaient plus souvent seules. D'autres changements dans le comportement de consommation ont été mentionnés plus rarement (voir le graphique 4).

Graphique 4: Influence de la pandémie de COVID-19 sur le comportement de consommation, par domaines, plusieurs réponses possibles, n=494



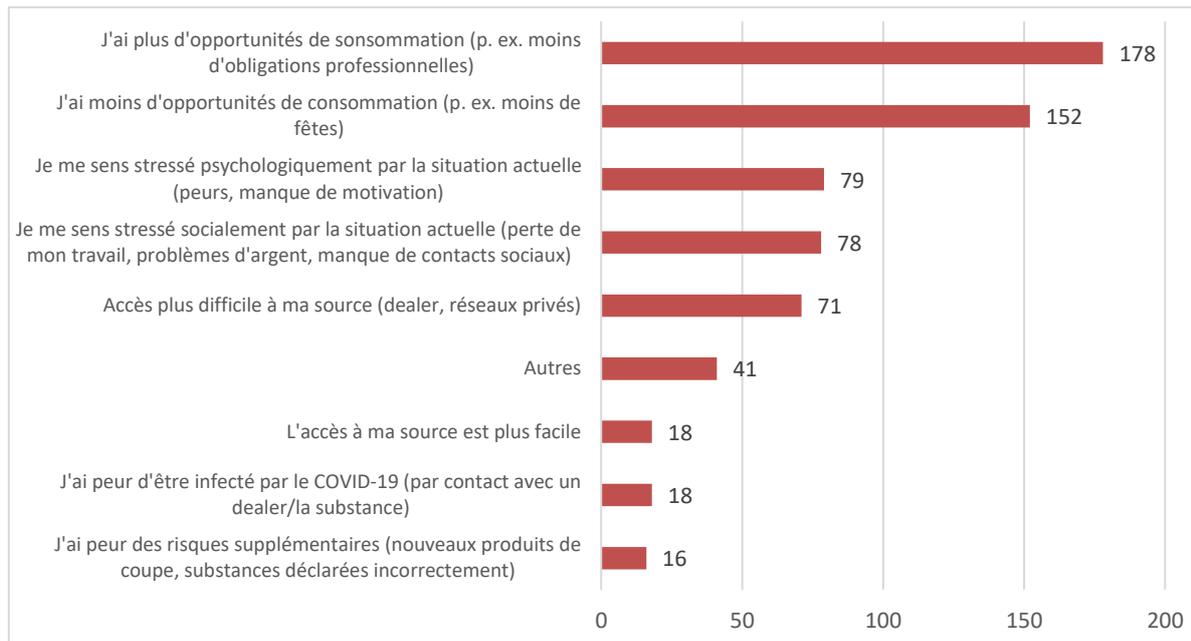
Les personnes qui ont indiqué qu'elles consommaient certaines substances plus ou moins souvent depuis la crise du COVID-19 ont également été invitées à préciser de quelles substances il s'agissait. Le graphique 5 représente les tendances en termes de fréquence de consommation des différentes substances. On constate qu'en particulier l'alcool, le tabac et les produits à base de cannabis sont consommés plus souvent, tandis que les stimulants tels que la MDMA ou la cocaïne sont consommés moins souvent.

Graphique 5: Changement relatif de la consommation de certaines substances



Les personnes ayant indiqué un changement dans leur comportement de consommation ont été invitées à en donner les raisons. Celles-ci ont le plus souvent invoqué qu'elles avaient plus de possibilités de consommation et donc consommaient plus en raison de la diminution des obligations professionnelles. La deuxième raison la plus souvent invoquée était qu'il y avait moins de possibilités de consommation (par exemple lors d'une fête) en raison de l'interdiction d'organiser des événements et donc moins de consommation. Des situations de stress psychique ou social et un accès plus difficile aux substances illégales ont été invoquées moins souvent.

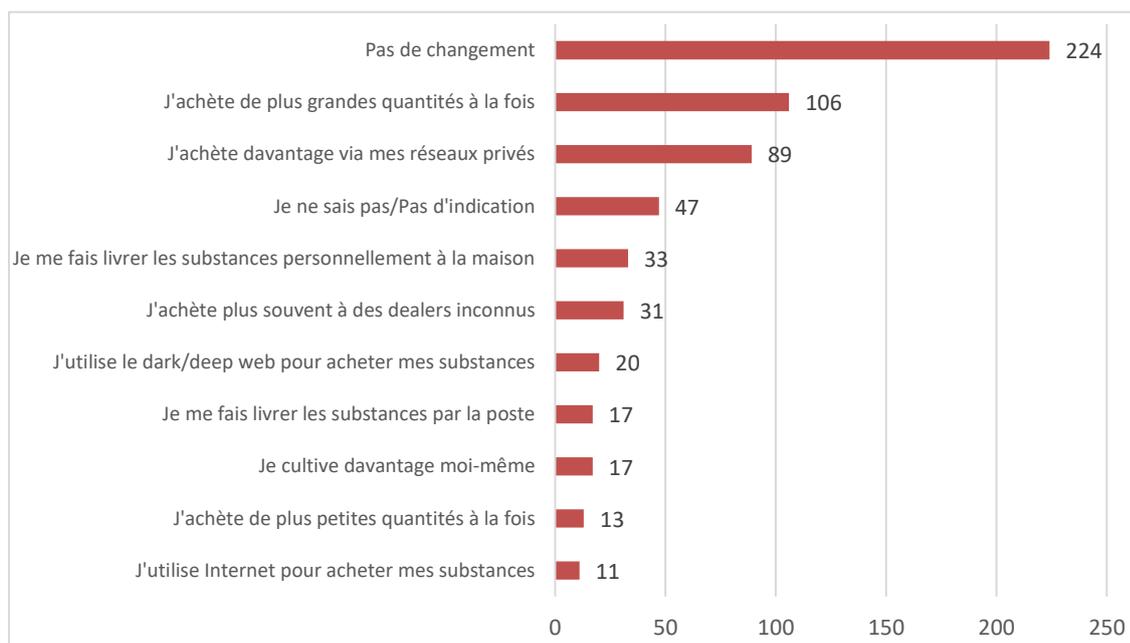
Graphique 6: Raisons des changements dans le comportement de consommation, plusieurs réponses possibles, n= 344



5.4 Changement dans le comportement d'achat

Près d'une personne interrogée sur deux (n=224) a déclaré que la pandémie de COVID-19 n'avait pas eu d'influence sur son comportement d'achat et continuait à se procurer sa substance auprès de la même source. Presque une personne sur quatre (n=106) a déclaré qu'elle achetait de plus grandes quantités à la fois qu'avant la crise du COVID-19. Environ une personne interrogée sur cinq (n=89) a déclaré qu'elle avait acheté davantage de substances illégales par l'intermédiaire de son réseau privé, par exemple son cercle de connaissances pendant la pandémie.

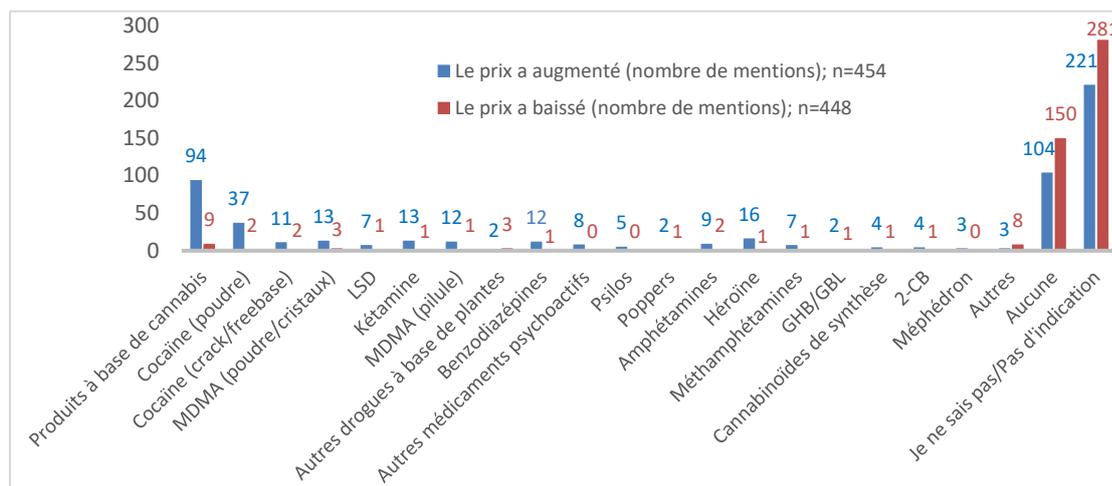
Graphique 7: Changement du comportement d'achat, plusieurs réponses possibles, n=469



5.5 Changements sur le marché illégal des drogues

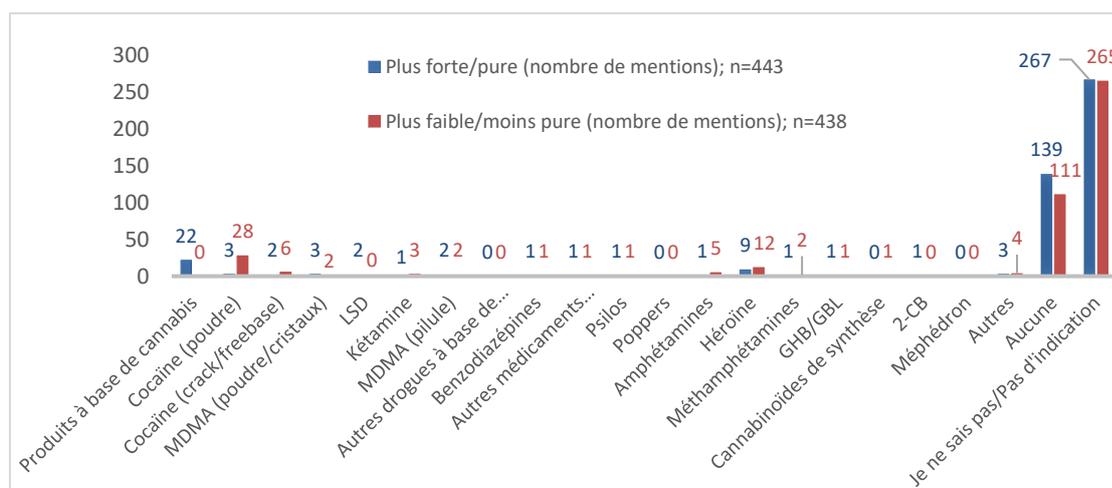
En ce qui concerne d'éventuels changements en matière de prix et de qualité sur le marché illégal des drogues, 94 personnes ont signalé une augmentation du prix des produits à base de cannabis sur le marché noir alors que 37 personnes ont constaté une augmentation du prix de la cocaïne lors des 30 derniers jours et 16 une augmentation de celui de l'héroïne. Toutefois, la majorité des participants n'a pas remarqué de changements au niveau du prix ou n'ont pas pu fournir d'informations à ce sujet.

Graphique 8: Évolution observée des prix sur le marché noir, n=454



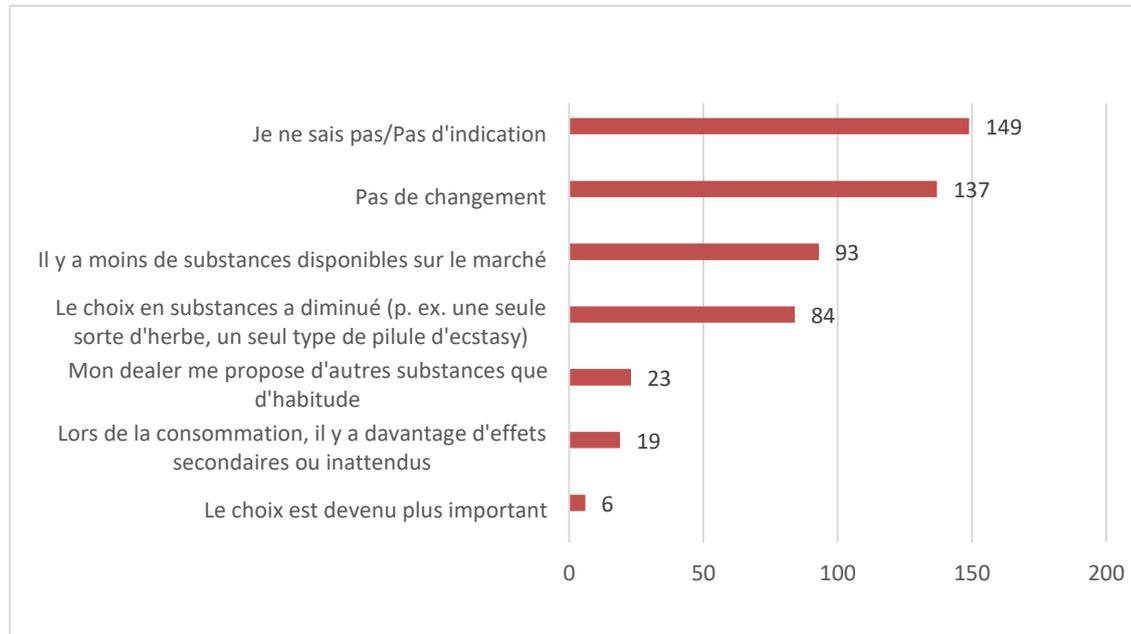
Les personnes interrogées n'ont constaté que des changements isolés en termes de qualité des substances et aucune tendance manifeste. Ainsi, il a parfois été rapporté que l'effet des produits à base de cannabis était devenu plus faible ou plus fort depuis l'épidémie de COVID-19. Également 28 personnes avaient l'impression que l'effet de la cocaïne était plus faible ou que la substance était moins pure. Cependant, la plupart des participants n'ont constaté aucun changement dans la qualité des substances sur le marché noir ou n'ont pas pu fournir d'informations à ce sujet.

Graphique 9: Évolution observée de la qualité des substances sur le marché noir, n=438



Concernant d'autres changements sur le marché illégal des drogues, un tiers des participants n'a remarqué aucun changement (n=137). Une personne sur cinq (n=93) avait l'impression qu'il y avait de manière générale moins de substances sur le marché ou que le choix avait diminué (par exemple, seulement une seule sorte d'herbe chez le dealer).

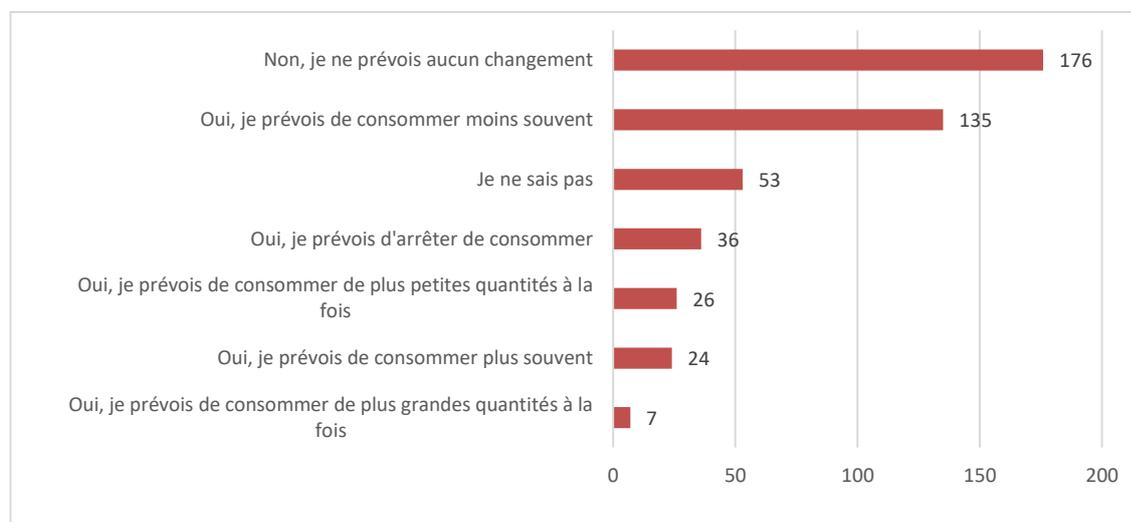
Graphique 10: Autres changements observés sur le marché des drogues, plusieurs réponses possibles, n=426



5.6 Motivation au changement et effets de la crise du COVID-19 sur le bien-être général

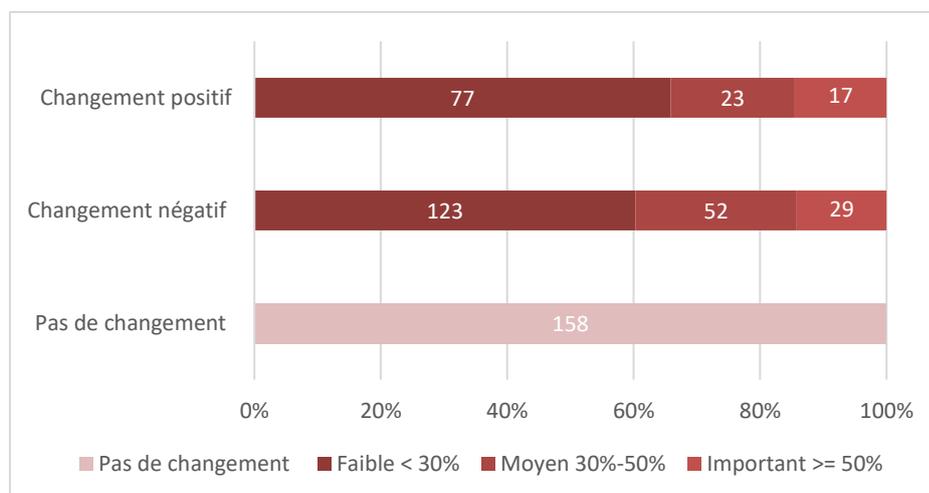
Environ 42% de tous les répondants (n=176) ont déclaré qu'ils ne prévoyaient aucun changement de consommation dans les semaines suivant l'enquête. Près d'une personne sur trois (n=135) prévoyait de consommer dans l'ensemble moins fréquemment dans les prochaines semaines (n=424).

Graphique 11: Motivation au changement en termes de comportement de consommation dans les prochaines semaines, n=426



Un peu plus de la moitié des répondants (n=234) ont rapporté que la situation actuelle avait eu des effets négatifs sur leur bien-être général, tandis que près d'un quart d'entre eux (n=117) ont constaté des effets positifs.

Graphique 12: Influence de la pandémie de COVID-19 sur le bien-être général, n=416



6 Discussion

Les caractéristiques de l'échantillon sont celles des consommateurs récréatifs de drogues: des jeunes adultes ou d'âge moyen, une expérience de consommation des substances psychoactives illégales beaucoup plus importante que celle de la population générale et une consommation beaucoup plus élevée au cours des 30 derniers jours. Le comportement de consommation de ce groupe cible semble être influencé de manière significative par la pandémie de COVID-19. Suite à l'interdiction des manifestations et aux restrictions massives des contacts sociaux, il semble que les substances qui sont souvent consommées en groupe par les consommateurs récréatifs de drogues dans le cadre de fêtes ou pour leur spectre d'effets (par exemple, MDMA/ecstasy ou cocaïne) sont consommées moins fréquemment. Toutefois, l'augmentation simultanée de la consommation des substances légales alcool et tabac et des produits à base de cannabis pourrait indiquer que la consommation globale ne diminue pas, mais se déplace vers d'autres substances. La diminution des obligations professionnelles ou scolaires et l'absence de contrôle social (par exemple en travaillant à la maison) semblent favoriser la consommation de ces substances. Le stress psychique et social (comme la solitude ou la peur de perdre son travail) pourraient avoir une influence supplémentaire.

Toutefois, l'influence de la pandémie de COVID-19 sur le marché des drogues illégales semble avoir été bien moindre que ce que l'on soupçonnait à la mi-mars. Certains dealers ont probablement essayé de tirer profit de la crainte de l'effondrement du marché illégal des drogues pour augmenter le prix de certaines substances (surtout les produits à base de cannabis). D'autres sources de données soutiennent l'hypothèse selon laquelle l'effet global de la crise sur le marché illégal des drogues est relativement faible⁷.

Il a parfois été rapporté que l'effet des produits illégaux à base de cannabis était devenu plus fort depuis l'épidémie de COVID-19. Il est possible que cela soit lié à l'apparition accrue de substances coupées avec des cannabinoïdes de synthèse et vendues comme des produits à base de cannabis traditionnel. De tels échantillons ont été fréquemment analysés dans les offres de drug checking en Suisse ces dernières semaines.

⁷ https://www.infodrog.ch/files/content/corona/bulletin-marche-des-drogues-et-covid-no1_fr.pdf

Certaines personnes ont également rapporté que l'effet de la cocaïne était devenu plus faible depuis la crise du COVID-19. Cependant, les premiers résultats des offres de drug checking depuis leur réouverture ne corroborent pas cette opinion. Par conséquent, il ne peut être exclu qu'il y ait un biais dû à une modification des attentes. En effet, une attente à une pénurie sur le marché de la cocaïne et à ce qu'elle soit davantage coupée peut également induire le consommateur à s'attendre à un effet plus faible et ressentir vraiment un effet plus faible, bien que la pureté de la substance n'ait pas changé.